

HELICOPTERS
Training Services

Bienvenue

Guide pratique de sécurité sur site
Maignane



AIRBUS

Scanner pour consulter ce livret en
d'autres langues :



Sommaire

04 > Service d'accueil

05 > Accès au site

06 > Règles générales

07 > Interdictions sur site

08 > Safe together!

09 > Équipements de Protection Individuelle

10 > Carte du site

12 > Procédure d'urgence

13 > Substances dangereuses

14 > Sécurité atelier

16 > Sécurité piste

18 > Notes

Service d'accueil

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : de 7h30 à 17h

Vendredi : de 7h30 à 16h30



+33 (0) 4 42 85 68 75

Pour toute urgence pendant la formation

Contactez notre service d'assistance en dehors des horaires d'ouverture.



+33 (0) 7 78 65 86 67

Restaurant

Des repas spéciaux (végétarien, Halal, allergies) sont disponibles sur demande au restaurant, veuillez vous adresser à l'accueil.

Qui contacter?

- Pour toute question relative à votre formation :
Votre contact principal est votre instructeur
- Pour toute question relative à votre séjour :
Votre contact principal est l'accueil

Accès au site

En voiture

Un parking est réservé à nos clients au sein du site de formation. Demandez un badge pour votre véhicule à votre arrivée.



La vitesse est limitée à 20km/h sur tout le site.

En navette

Un service de navette est compris dans l'offre d'hébergement proposée par votre centre de formation.

Veillez à prendre la navette d'*Airbus Training* et non celle d'*Airbus Helicopters* car cette dernière s'arrête à l'entrée principale du site.

Horaires de la navette

7h10 Stade Ouest

7h10 Le Galice

7h15 La Rotonde/Avenue Victor Hugo

7h20 Saint Pierre

7h25 Complexe Sportif du Val de l'Arc

7h25 Beausoleil



Il est obligatoire d'utiliser les passages piétons!

Règles générales

Comportement



Pendant votre séjour en France, vous devez respecter la loi française et adopter un comportement approprié aux coutumes du pays.

Toute infraction va engager votre responsabilité et votre hiérarchie ainsi que votre ambassade en seront informées.

Badge de sécurité



A votre arrivée, un badge personnel vous sera remis. Il vous permettra de circuler uniquement dans la zone réservée au centre de formation. Vous devez porter votre badge tout le temps pendant la durée de votre formation. Si vous devez accéder au site d'Airbus Helicopters, vous devrez en permanence être accompagné d'un membre du personnel d'Airbus Helicopters.

Appareils électroniques



L'accès au site avec des appareils électroniques (ordinateurs, caméras, tablettes) est réglementé.



Vous devez déclarer tout appareil avec une caméra à la réception. Un accès Wi-Fi gratuit est disponible



sur demande à l'accueil.

Interdictions sur site



Interdiction de fumer
(À l'exception de la zone fumeur, il est obligatoire d'utiliser le cendrier)



Interdiction d'utiliser la cigarette électronique
(À l'exception de la zone fumeur)



Accès interdit aux personnes non autorisées



Interdiction de consommer de l'alcool ou de la drogue



Interdiction de téléphoner en piste



Interdiction de porter des jupes, débardeurs, shorts et tongues pendant la maintenance



Interdiction de porter des armes



Interdiction de photographier

Safe together!

Tous les visiteurs d'Airbus Helicopters doivent suivre les 6 règles élémentaires de sécurité.



Toujours porter les EPI appropriés

Respecter la signalétique et/ou les procédures de sécurité en portant les Équipements de Protection Individuelle (EPI) appropriés.



Marcher prudemment

Respecter la signalisation, utiliser les trottoirs et les passages piétons.



Garantir que tous les équipements de sécurité sont accessibles et opérationnels

Ne pas obstruer l'accès ou en altérer le fonctionnement correct.



Conduire prudemment

Respecter les limitations de vitesse, attacher la ceinture de sécurité, ne pas utiliser de téléphone, se garer de manière sûre.



Respecter les interdictions de fumer ou d'utiliser un appareil électronique

Utiliser la cigarette électronique uniquement dans les zones fumeur.



Etre vigilant quant aux situations à risques

Être attentif, se protéger et protéger les autres en détectant les situations à risques, donner l'alerte immédiatement.

Équipements de Protection Individuelle



Lunettes de protection



Casque de sécurité



Casque antibruit



Gants de protection



Chaussures de sécurité



Protection respiratoire



Combinaison de protection

Plan du site

T6

Accueil principal

T4

Restaurant *le Régalon*

T10

Salle de cours 1–12
Hangar de maintenance

T5

Salle de cours 15–17
Salle cinéma

V5

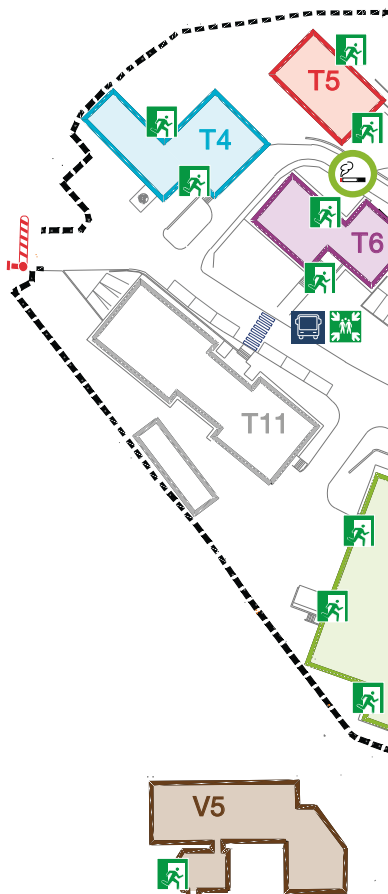
Salle de cours 18–21

T7

Salle de cours 22–27

Tm25

Salle de cours 29–30



Site de formation :
circulation autorisée avec
un badge AHTS



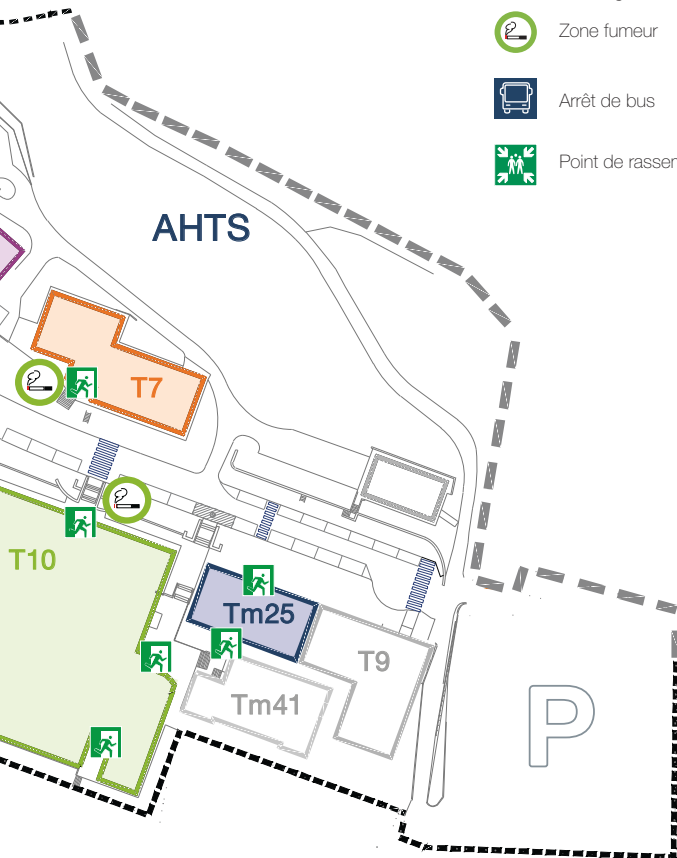
Zone fumeur



Arrêt de bus



Point de rassemblement



Procédure d'urgence

AFFICHÉE DANS TOUS LES BÂTIMENTS AUX ENTRÉES ET SORTIES
À PROXIMITÉ DES TÉLÉPHONES ROUGES

EN CAS D'URGENCE AVERTIR L'INSTRUCTEUR ET COMPOSER :

le **18** à partir d'un téléphone fixe ou le
+33 (0) 4 42 85 85 18 à partir d'un portable
ou bien utiliser un **téléphone rouge** 



INCENDIE

En cas d'incendie :

1. Alerter les secours immédiatement

2. Signaler le lieu de l'incendie et, si possible, son origine (papier, électricité, plastiques, produits dangereux)

3. Effectuer la première intervention avec l'extincteur approprié à votre disposition (lire les pictogrammes sur chaque extincteur)

4. Évacuer les lieux si le sinistre persiste malgré l'intervention



ÉVACUATION

L'ordre d'évacuation des locaux est donné par un signal sonore modulé continu. A ce signal :

1. Évacuer les locaux en bon ordre selon les directives données par les plans d'évacuation

2. Si possible, fermer les portes et les fenêtres

3. Se diriger vers la sortie la plus accessible

4. Rallier le point de rassemblement vers l'extérieur du bâtiment et y rester dans l'attente des consignes de sécurité



point de rassemblement



ACCIDENT

Si vous êtes témoin d'un accident ou d'un problème de santé (ex: malaise) :

1. Assurer votre sécurité et la sécurité de votre entourage

2. Alerter les secours immédiatement

3. Signaler l'événement, le lieu et le nombre de victimes.

4. Alerter un Sauveteur Secouriste du Travail (liste affichée aux entrées des bâtiments V5, T9 et T11)

5. Protéger et réconforter la victime

6. Guider les secours depuis l'entrée du bâtiment

Substances dangereuses



Matières
comburantes



Matières
inflammables



Matières
explosibles



Toxicité aiguë



Matières
corrosives



Gaz sous
pression



Dangereux pour
la santé : risque
cancérigène,
respiratoire



Dangereux pour
l'environnement



Nocif, irritant

Sécurité atelier

TOUS LES ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS POUR LA FORMATION SONT RÉSERVÉS À CET USAGE :
ILS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE D'AHTS

Règles générales :

- > Suivre les passages sécurisés pour tout déplacement au hangar.
- > Ne pas obstruer l'accès aux sorties de secours et aux extincteurs.
- > Port du casque de sécurité obligatoire dans la zone de maintenance.
- > Ne jamais s'approcher de l'aéronef sans accompagnateur.
- > Port des chaussures de sécurité obligatoire pendant la maintenance.
- > Toujours laisser le lieu de travail propre et bien rangé.

Symboles utilisés dans la zone de maintenance :



Accès interdit



Débrancher avant
maintenance



Extincteur



Zone de bruit



Sortie de secours



Téléphone d'urgence



Danger!



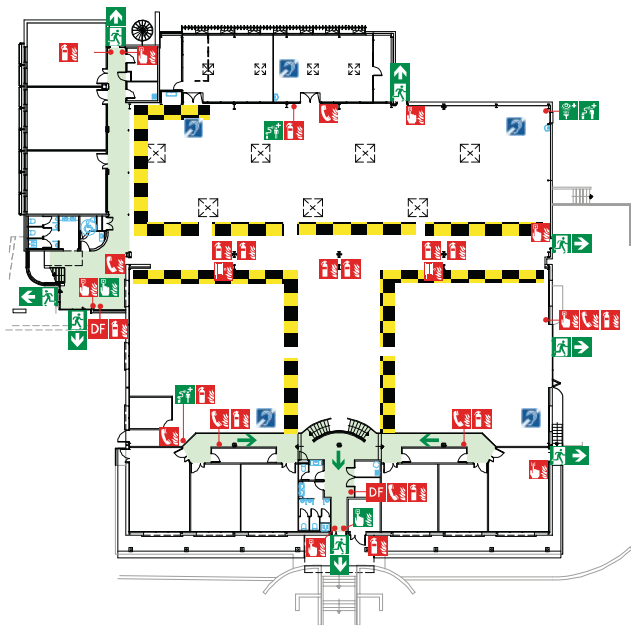
Danger : électricité!



Danger : surface chaude!

Plan d'évacuation incendie

(Bâtiment T10 - Hangar de maintenance)



Robinet d'incendie



Rince œil



Désenfumage



Ouverture de porte



Poste d'appel d'urgence



Douche portative de sécurité



Déclencheur manuel
d'alarme incendie



Chemin d'évacuation finale

Sécurité piste

1. Règles générales :

- > Ces manœuvres ne sont autorisées que sur décision du pilote.
- > Se baisser impérativement pour tout déplacement sous le rotor.
- > Les personnels doivent être accompagnés et informés de l'interdiction de se diriger vers le secteur arrière (danger du rotor anti-couple).

2. Rôle de l'accompagnateur :

Embarquement

- > Se présenter dans le secteur avant de l'appareil, en vue du pilote.
- > Demander par geste l'autorisation de pénétrer sous le disque rotor
- > Après l'accord du pilote, précéder les passagers et se placer contre la porte cargo de façon à empêcher un passage vers l'arrière de l'appareil (voir schéma).

Débarquement

- > Sur ordre du commandant de bord uniquement.
- > Si présence d'un seul accompagnateur, le débarquement ne se fera que par un côté de l'appareil.
- > Précéder les passagers et se placer contre la porte cargo de façon à empêcher un passage vers l'arrière de l'appareil (voir schéma).
- > Indiquer par geste aux passagers la direction à suivre (secteur avant)

Vous pouvez nous aider à améliorer notre niveau de sécurité!

Pour cela, vous pouvez :

- faire part de vos remarques à votre instructeur
- signaler vos observations par email :

 contact.aviationsafety.ah@airbus.com

Contacts

Accueil principal
+33 (0) 4 42 85 68 75

Customer Assistance Manager
+33 (0) 7 78 65 86 67

En cas d'urgence sur site
+33 (0) 4 42 85 85 18
ou le téléphone rouge

AIRBUS

AIRBUS HELICOPTERS TRAINING SERVICES

Aéroport International Marseille Provence - 13725

Marignane Cedex - France

©Airbus Helicopters Training Services - 2018 - All rights reserved. Airbus, its logo and product names are registered trademarks.

Concept design by Airbus Helicopters Training Services, Dorottya Marki.

Photos by Airbus Helicopters, Charles ABARR
Printed in France.

Confidential and proprietary document. This document and all information contained herein is the sole property of AIRBUS HELICOPTERS TRAINING SERVICES. No intellectual rights are granted by the delivery of this document or the disclosure of its content. This document shall not be reproduced or disclosed to a third party without the express written consent of AIRBUS HELICOPTERS TRAINING SERVICES.

This document and its content shall not be used for any purpose other than that for which it is supplied. The statements made herein do not constitute any offer. They are based on the mentioned assumptions and are expressed in good faith. AIRBUS HELICOPTERS TRAINING SERVICES reserves the right to make configuration and data changes at any time without notice.

www.airbushelicoptertrainingservices.com